



Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT)

Montants repères pour les activités et forums (a/f)

En 1997, l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) a commencé par des activités/forums qui ont été créés à l'origine pour contribuer à la réalisation du premier objectif de l'IJECT : assurer une transition sans heurt vers une éducation post-secondaire. Les activités/forums d'une journée pour les élèves, les parents, les enseignantes et enseignants sont axés sur le pratique, offerts au cours d'une journée et permettent une meilleure connaissance des itinéraires d'apprentissage collégiaux. Il est donc recommandé que les activités/forums se déroulent sur un campus collégial ou à une école. Les A/F dans le cadre de l'IJECT n'ouvrent pas droit à des crédits.

Le financement de l'IJECT permet de rembourser les coûts des collèges et des conseils scolaires. Le tout est gratuit pour les élèves.

Les priorités en matière d'activités/forums sont définies dans les [Lignes directrices pour les activités, les forums et le programme à double reconnaissance de crédit \(DRC\)](#). Puisque les fonds sont limités, les Équipes de planification régionale (EPR) devraient établir une liste de priorités pour les A/F qu'elles souhaitent offrir avec raisonnement en appui. Les dépenses de ces A/F devraient être raisonnables et constituer un bon usage des deniers publics. Les EPR sont encouragées à se réunir régulièrement pour examiner leurs besoins en matière d'activités/de forums et à utiliser les données de participation des années précédentes pour décider des activités/forums à proposer.

Les activités/forums nécessitant un hébergement ne seront pris en considération que si cela s'avère nécessaire en raison de la distance.

Pour déplacer des fonds d'une catégorie de dépenses à une autre (montants repères, détachement du personnel enseignant, transport, financement divers) utilisez le processus de modification de contrats et offrez les justifications nécessaires. On peut également solliciter l'approbation pour offrir des places de cours à DRC en remplacement du financement accordé à des A/F.

Catégories de financement

On peut solliciter du financement pour des A/F en utilisant les montants repères réguliers (50,00 \$ /participant) OU par l'entremise de la catégorie 'Demandes de financement divers' avec détails à l'appui.

Dans toutes les activités et tous les forums, que le financement soit demandé par le biais du repère ou du financement divers, les EPR peuvent demander un financement dans les lignes de demande pour la "période de détachement des enseignants" et le "transport" si nécessaire.

Montants repères

Coûts intégrés aux montants repères :

- Installations
- Planification, coordination ou élaboration des programmes
- Équipement audio-visuel
- Achats de programmes-cadres ou de ressources
- Rencontres ou séances
- Alimentation et restauration
- Célébrations spéciales et cérémonies de remise de prix
- Membres du corps professoral et du personnel de soutien
- Temps de détachement du personnel enseignant du secondaire qui accompagne les élèves au collège
- Frais d'administration d'établissement de services financiers

Financement de la catégorie « financement divers »

Lorsque le financement des montants repères est trop élevé ou trop bas, on peut préciser les besoins et effectuer une demande de fonds de la catégorie « Demandes de financement divers » de la SACD.

Temps de détachement des enseignants

Au besoin, on peut effectuer une demande pour la période de détachement des enseignants. Veuillez utiliser la section relative à la période de détachement du personnel enseignant sur la page « Financement » dans la SACD et indiquer le nombre d'heures et le taux horaire des enseignants.

Transport

Pour les déplacements des enseignants/personnel des collèges, utilisez les taux du gouvernement de l'Ontario (0,40\$ pour le sud de l'Ontario et 0,41\$ pour le nord de l'Ontario). Veuillez utiliser la section « Transport » de la page « Financement » de la SACD et inclure vos calculs détaillés dans la case « Remarques ».

Pour toute question, communiquez avec David Armstrong davidarmstrong@ontariodirectors.ca